



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

### PROCES VERBAL N° 03 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	02-03/08/2022
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	BOZZINI Jean Paul, CHAIN Dominique, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	DELAUNAY Jean Loup
Invité(s) :	GASTINEAU Jack

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.**

#### **Préambule :**

*M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. BOZZINI Jean Paul, membre du club de LONGUENEE EN ANJOU FC, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

## **1. Homologation Procès-Verbal**

Le procès-verbal n° 02 du 26/07/2022 est approuvé.

## **2. Calendriers championnats foot à 11**

Les calendriers des différents championnats vétérans foot à 11 sont faits.

## **3. Nomination des arbitres saison 2022-2023**

La répartition des arbitrages par match pour l'ensemble des championnats est établie (sauf pour la phase 2 de la 4<sup>ème</sup> division).

## 4. Accessions et rétrogradations saison 2022-2023

En 1<sup>ère</sup> division : 2 descentes en D2

En 2<sup>ème</sup> division : 2 montées en D1 et 2 descentes en D3

En 3<sup>ème</sup> division : 2 montées en D2 et 2 descentes en D4

En 4<sup>ème</sup> division : 2 montées en D3

- A l'issue de la première phase (de septembre à novembre), les 4 premiers de chaque groupe (A et B) formeront en deuxième phase le groupe hiérarchiquement supérieur, appelé groupe "niveau 1", tandis que les équipes restantes formeront en deuxième phase le groupe "niveau 2".

- A l'issue de la deuxième phase (de décembre à juin), les 2 premiers du groupe "niveau 1" accéderont à la D3 pour la saison suivante. Il n'y aura aucune montée dans le groupe "niveau 2".

## 5. Règlements

Les règlements "vétérans foot à 11" et "vétérans foot à 7" sont en attente de validation par le CODIR.

## 6. Courrier(s)

### ✉ **Mail du club d'Angers HSA**

La commission prend connaissance et donne réponse.

*Prochaine réunion : mardi 23 août 2022 à 18h00*

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire</b>
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier